

Depuis des décennies, les recherches scientifiques confirment les effets désastreux résultant de l'usage des pesticides, tant dans les domaines de la biodiversité que de la santé humaine. Elles témoignent de manière constante du lourd tribut de leur usage payé par le vivant, révélant ainsi la faillite de l'évaluation des risques. L'usage des « néonicotinoïdes », insecticides parmi les plus toxiques, doit cesser immédiatement. Nous, citoyens, apiculteurs, agriculteurs, naturalistes, médecins (...), appelons publiquement et solennellement les parlementaires à reconsidérer totalement l'usage des néonicotinoïdes à compter du 1^{er} janvier 2016, comme prévu dans le projet de loi biodiversité à l'issue de son examen en première lecture par l'Assemblée nationale.

Les insecticides néonicotinoïdes sont des neurotoxiques qui ciblent les récepteurs de l'acétylcholine. Ils contaminent la plante traitée qui absorbe par ses racines ou ses feuilles de 2 à 20% des quantités utilisées et qui devient toxique pour tous ceux qui s'en nourrissent. En conséquence, ces insecticides contaminent les sols à hauteur de 80 à 98% de ces quantités, sols où ils sont particulièrement persistants (jusqu'à 1000 jours pour l'imidaclopride). Très solubles, ils contaminent ensuite l'eau. Sous forme de poussières ou pulvérisés, ils contaminent l'air. Ils contaminent également les plantes sauvages. Puissants neurotoxiques, leur concentration dans les plantes, l'air, l'eau et les sols, induit des effets

graves pour de très nombreux invertébrés, notamment par le pollen et le nectar pour les abeilles mellifères et les autres insectes pollinisateurs sauvages. Des données scientifiques attestent de leur impact réel pour les invertébrés terrestres et aquatiques utiles. Une méta-analyse scientifique, exhaustive et à l'échelle de la planète (Task Force on Systemic Pesticides), montre que leur usage n'est plus durable et met en péril les services écosystémiques dont la production de nourriture dépend et dont la biodiversité souffre plus que jamais (www.tfsp.info, 2015). Les 27 académies scientifiques européennes se sont également mobilisées pour sonner l'alarme sur ces insecticides (www.easac.eu, 2015).

La France doit rester un modèle pour l'Union Européenne. Elle doit prendre les mesures qui s'imposent sans attendre une unanimité internationale qui nécessitera encore plusieurs années. A l'occasion de l'examen en première lecture du projet de loi pour la biodiversité par la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable du Sénat, nous soussignés, appelons aussi le gouvernement et plus spécialement les ministres Ségolène Royal, Marisol Touraine et Stéphane Le Foll à prendre leurs responsabilités et soutenir la décision d'interdiction des néonicotinoïdes pour tous les usages, agricoles bien sûr mais y compris vétérinaires, déjà votée par l'Assemblée nationale en première lecture du projet de loi biodiversité.

POUR L'ARRÊT IMMÉDIAT DE L'UTILISATION DES INSECTICIDES NEONICOTINOÏDES

Appel collectif aux pouvoirs publics de la part de : Générations futures, Confédération paysanne, Héritage et perspectives de Notre Dame de Londres, Conseil national des associations familiales laïques, Union nationale de l'apiculture Française, Fédération française des apiculteurs professionnels, S.N.A (Syndicat national d'apiculture), Terre d'abeilles, Apimondia, Fédération Genevoise d'apiculture, Alerte des médecins sur les pesticides, Apilab, Collectif Vigilance OGM et pesticides 16, Office pour les insectes et leur environnement, France Nature Environnement, Humanité et biodiversité, WWF, Fondation Nicolas Hulot, Greenpeace, LPD.

